



**CERCLE DES ANCIENS DU COLLEGE ST JOSEPH ELIKYA**

**Avenue Isiro n°1**

**KINSHASA – GOMBE**

**Devise : FRATERNITE-UNITE-SOLIDARITE**

**Contacts : 0829902492 – 0998845688**

---

**NOTE CIRCULAIRE N° 09/022/PRES/CD/CAC/AM/2022**

Le Président du Cercle des anciens du Collège Saint Joseph ;

Vu les statuts du Cercle des anciens du Collège Saint Joseph, CAC, en sigle, en son article 17 qui reprend le comité directeur parmi les organes de l'association ;

Vu les statuts du Cercle des anciens du Collège Saint Joseph, CAC, en sigle, en son article 24 qui définit les attributions du comité directeur ;

Vu les statuts du Cercle des anciens du Collège Saint Joseph, CAC, en sigle, en son article 25 qui donne la composition du bureau du comité directeur ;

Vu le pouvoir du Président de nommer les membres du bureau du comité directeur ;

Considérant l'urgence et la nécessité ;**DÉCIDE :**

Article 1er : Sont nommés comme membres du bureau du comité directeur, les personnes dont les noms, prénoms et fonctions suivent :

CIAMALA Jeff, Vice-président

MUKENDI PATRICK, Secrétaire général ;

ILUMBE BENJAMIN, Secrétaire général adjoint;

NKUTU Alain, Trésorier;

MBAY Robert, Trésorier-Adjoint;

Chargés des Relations publiques (02)

LOTENDO Christian

BUKASA Tchèques

Chargés de liaisons avec les sections du CAC (02):

BOKUNGU Neville, en charge de juridictions territoriales ;  
KASENGA Patrick, en charge de disciplines sportives et socio-culturelles

Les conseillers (04)  
Abbé préfet et aumônier M. l'Abbé KAMBILU

LUKUSA Marcellin  
MOORAT Guillaume  
MUKOKO Zagor

Article 2: les personnes ci-après sont désignées pour assurer, au sein du Comité Directeur, les charges techniques ci-dessous en regard de leurs noms.

Il s'agit de:  
Assistants du Président du Comité Directeur (02)  
MANGOBA Henri et  
ELIA Samuel

Article 3 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente note sont abrogées.Elle entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kisangani, le 25 novembre 2022

Alain MUTOMBO  
Président du CAC